

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE261

présenté par
M. Dufau, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT

A la deuxième phrase de l'alinéa 57, substituer au mot:

"notre"

le mot:

"son".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction grammaticale: l'adjectif se rapporte à "La France" mentionnée à la phrase précédente.